



Dampierre-les-Bois

Info Express

www.dampierrelesbois.fr

N° 208 - JANVIER 2017

Édito

Bonne année à tous !

A noter

Il reste du bois



Nous vous informons qu'il reste du bois façonné coupé en un mètre (chêne et hêtre). Les inscriptions sont prises en Mairie.

A l'occasion de ce premier éditorial de l'année, je vous renouvelle à toutes et à tous, au nom du Conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de sérénité pour la nouvelle année.

En cette année 2017, puisse notre pays retrouver un certain apaisement, après deux années au cours desquelles de terribles attentats ont endeuillé notre nation.

2017, année électorale, sera également importante pour la France avec l'élection d'un nouveau Président de la République, avant le renouvellement de l'Assemblée nationale.

Sur le plan local, elle a démarré sur les chapeaux de roue avec la naissance d'un «grand» Pays de Montbéliard qui

regroupe désormais 72 communes, quelque 140.000 habitants et 112 délégués communautaires.

Il y a quelques jours, Charles Demouge, Maire de Fesches-le-Châtel et Président sortant, a été reconduit dans ses fonctions, l'assemblée élisant dans la foulée quinze Vice-Présidents pour l'épauler.

La nouvelle assemblée m'a confié l'un de ces postes de Vice-Président, j'en suis très honoré et je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe au sein de la nouvelle collectivité pour l'avenir de notre territoire.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

La belle journée des séniors



155 convives avaient pris place à la Salle des Fêtes pour ce traditionnel rendez-vous de début d'année.

Pour l'édition 2017 du repas des Seniors, la Municipalité a accueilli 155 convives à la Salle des Fêtes le dimanche 22 janvier. A l'heure de l'apéritif, après un diaporama retraçant quelques événements de l'année écoulée, le Maire Marc Tirole a jeté un dernier regard sur 2016 et évoqué quelques projets pour l'année à venir, avant de présenter ses vœux au nom du Conseil municipal.

Servi par les élus et leurs conjoints, le repas avait été préparé par la société «Au gourmet luron» et a proposé un menu de qualité aux invités du jour, pavé de saumon sauce

beurre blanc, riz pilaf et tomate rôtie, paleron de veau à la crème de morilles, fromages, charlotte vanille et ses fruits d'automne poêlés.

L'animation musicale a été assurée par l'accordéoniste Yannick Tisserand.

Dans le prochain numéro d'«Info-Express», en février, nous vous proposerons de nombreuses photos de cette journée.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66 - Impression ESTIMPRIM
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture **lundi, mercredi, vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h, **mardi** de 14h30 à 18h, **jeudi** de 8h à 12h et de 14h à 17h



Marc Tirole a présenté les vœux du Conseil municipal...

... devant une nombreuse assemblée.

Bonne année à Dampierre !

En présence d'une nombreuse assemblée, personnalités du Pays de Montbéliard et «forces vives» du village, Marc Tirole et son Conseil municipal ont présenté leurs vœux le 23 janvier en soirée. L'occasion pour le Maire de jeter un dernier regard sur l'année écoulée, d'abord à l'aide d'un diaporama retraçant en photos les événements de l'année. Puis M. Tirole est revenu brièvement sur les principaux sujets : les travaux d'assainissement de la rue des Minerais, l'extension de l'école maternelle, le réaménagement de l'ancien bâtiment Concastri pour y installer les ateliers municipaux, ou bien encore

le transfert de La Poste à la quincaillerie de Matthieu Muller, ce qui a permis de conserver à Dampierre ce service de proximité. Marc Tirole a également souligné l'augmentation de la population dampierroise, avec par exemple 19 naissances en 2016. Du même coup, dans le prolongement des projets réalisés l'an passé, la commune va transformer cette année les anciens ateliers en bâtiment périscolaire, une opération qui en est actuellement au stade des appel d'offres. Le Maire a signalé par ailleurs que plusieurs autres projets sont à l'étude, la réfection du parking du stade, l'inventaire des chaudières des bâtiments

communaux dans le but de réduire les coûts énergétiques, la continuité de l'éclairage public rue de Beaucourt, sans oublier l'urbanisation de la Combe Saint-Laurent qui, en 2017, devrait connaître la fin de sa phase administrative. Dès le début d'année 2018, le site pourrait être prêt à accueillir les premières constructions de ce nouveau quartier d'une cinquantaine de logements (pavillons, petits collectifs et résidence seniors). Après avoir rendu hommage pour leur travail et leur engagement aux employés communaux, Marc Tirole a précisé que, comme l'équipe municipale s'y était engagée avant les élections



municipales de 2014, les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas, des taux qui sont identiques depuis plus de vingt ans. En tout cas tant que la commune pourra face faire à la baisse des dotations d'Etat...



Un poste de Vice-Président à PMA pour Marc Tirole

Le samedi 21 janvier, la nouvelle assemblée constituant Pays de Montbéliard Agglomération, regroupant désormais 72 communes et 112 conseillers communautaires, a reconduit dans ses fonctions Charles Demouge, le Président sortant. Les nouvelles règles ont fait perdre à Dampierre un Conseiller communautaire : si la commune disposait auparavant de deux élus (Marc Tirole et Claire Berthelot), elle ne compte plus désormais qu'un seul titulaire (Marc Tirole), Claire Berthelot étant devenue suppléante. Cela dit, Dampierre a gagné un poste de Vice-Président, M. Tirole ayant été élu parmi les 15 Vice-Présidents désignés pour épauler M. Demouge. Entre 2008 et 2014, Marc Tirole avait déjà été Vice-Président de PMA en charge de l'Environnement.

Les dernières photos de Noël dans les écoles

Son traîneau étant particulièrement chargé (les petits écoliers dampierrois doivent être très, très sages !), le Père Noël a dû revenir plusieurs fois pour les rencontrer au mois de décembre... Le lundi 12 décembre, il a ainsi participé à l'arbre de Noël communal à la Salle des Fêtes. Tous les élèves de maternelle et de primaire ont d'abord assisté à un spectacle. Puis le Père Noël est arrivé pour distribuer quelques friandises. Trois jours plus tard, il a effectué une visite très appréciée (et parfois impressionnante) aux petits de la maternelle, distribuant à nouveau quelques papillotes, ainsi que des petits livres offerts par la commune. Le même jour, accompagné de quelques élus, il s'est rendu à l'école Jacques Prévert pour offrir également un petit livre à chaque élève.



Le Père Noël à l'école maternelle.



La distribution des papillotes à la Salle des Fêtes lors de l'arbre de Noël communal.



Le spectacle pour les écoliers.



Quelques notes de musique à la maternelle...

Une franche convivialité

Opération Entraide

samedi 11 février

La traditionnelle Opération Entraide aura lieu le samedi 11 février. Les responsables recherchent des bénévoles pour effectuer la collecte. *Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Gisèle Thiery au 03.81.96.14.27 ou 07.81.04.78.27.*

Stages de poterie

samedis 18 mars, 25 mars et 20 mai
au Centre Socio-Culturel

Prise de contact de 8h30 à 9h, explications avec café-tisane. Repas de midi pris sur place. *Inscriptions auprès de Roselyne Costantini (03.81.93.25.95) ou Christine Monnot (06.25.13.57.21).*

Carnaval des rues

samedi 18 mars à partir de 15h



Le village vivra à l'heure du Carnaval des rues le 18 mars. **A noter toutefois que la tenue de ce Carnaval est soumise à l'autorisation du Sous-Préfet (en cours).** Le thème du Carnaval 2017 sera «Les contes». *Locations de costumes à la Salle des Fêtes les mercredis 1^{er} et 8 mars de 16h à 18h, ainsi que le samedi 18 mars de 9h à 11h.*

A noter Autorisations de sortie du territoire

Un nouveau dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs (AST) est mis en œuvre depuis le 15 janvier 2017 : **tout mineur résidant habituellement en France** devra être muni d'une AST pour sortir du territoire français, **s'il voyage sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale**, ceci quelle que soit sa nationalité. Cette AST, propre à chaque mineur, sera obligatoire, que le voyage soit individuel ou collectif.

Par ailleurs, elle ne dispensera pas d'être en possession des autres documents de voyage requis en fonction de sa destination et de sa nationalité (carte d'identité, passeport, titre de voyage,...).

Cette AST n'est plus délivrée par la Mairie. Le formulaire CERFA N° 15646*01 est accessible sur le site internet www.service-public.fr et doit être renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.



Un moment agréable pour les Dampierrois qui ont répondu à l'invitation des élus.

Environ 150 villageois ont participé, le 14 décembre dernier, au traditionnel rendez-vous proposé au pied de la Mairie par le Maire et les Adjoints.

Cette rencontre, désormais bien établie, permet aux Dampierrois de passer un bon moment autour des «boit-debout» où les membres du Conseil municipal servent vin chaud, pain d'épices, marrons et crêpes.

A quelques jours des fêtes de Noël, par une température fraîche... mais pas trop (même si 40 litres de vin chaud ont été écoulés !), chacun a apprécié ce moment de convivialité.



Inscriptions pour les emplois saisonniers

Nous vous informons que deux postes sont à pourvoir (un en juillet et un en août) au titre des emplois d'été. Ces postes sont réservés à des étudiant(e)s dampierrois(es) âgé(e)s de 18 ans révolus, titulaires du permis de conduire.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser en Mairie avant le 15 mars 2017.